Communiqué : Journée mondiale des lanceurs d'alerte

En ce 23 juin 2024, Journée mondiale des lanceurs d'alerte, l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie (AOMF) entend mettre en lumière l'importance d'assurer leur protection. Un mécanisme robuste d'accompagnement et de soutien aux lanceurs d'alerte aide à détecter et à rectifier les conséquences d'actes répréhensibles et, ainsi, à renforcer la saine gouvernance et l'intégrité des institutions étatiques.

Les ombudsmans et médiateurs de la Francophonie reconnaissent les situations difficiles et risquées dans lesquelles les lanceurs d'alerte se placent. Les représailles dont ces derniers peuvent faire l'objet prennent des formes diverses, autant physiques que matérielles ou sociales, et peuvent s'exercer à l'intérieur ou à l'extérieur du milieu de travail. En conséquence, les protections juridiques contre les représailles et les mesures de confidentialité constituent des mesures essentielles afin de garantir la crédibilité des mécanismes de divulgation.

Communiqué : Création du Comité sur l'intégrité publique

Le 23 octobre 2023, l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie (AOMF) a officialisé la création du Comité sur l'intégrité publique. Ce dernier a pour vocation principale de soutenir les institutions des pays membres qui œuvrent à la saine gouvernance du secteur public et de favoriser l'essor d'une culture d'éthique, d'intégrité et de transparence administrative. Composé de parties prenantes à la protection et à l'accompagnement des lanceurs d'alerte, le comité offre son soutien et son expertise pour toutes questions relevant d'enjeux en matière d'intégrité publique.